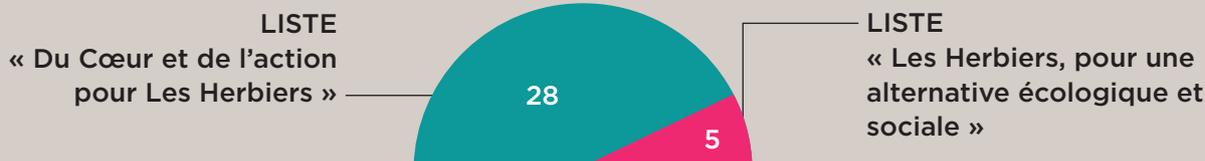


LE CONSEIL MUNICIPAL

Répartition des sièges



« »

Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

« CARTES D'IDENTITÉ, PASSEPORTS : QUAND L'ÉTAT SE DÉCHARGE SUR LES COMMUNES »

Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

Partout en Vendée et en France, obtenir une carte d'identité ou le renouvellement d'un passeport relève désormais du parcours du combattant, ou presque. Malheureusement, notre commune n'échappe pas à la règle. Et vous êtes nombreux à nous demander pourquoi il faut attendre aussi longtemps pour obtenir ses papiers d'identité.

Cela mérite quelques explications.

Il faut savoir, tout d'abord, que dans ce domaine, la Ville des Herbiers n'est qu'un intermédiaire. Une fois les données d'identité recueillies et les empreintes prises à la mairie, les dossiers sont envoyés à la préfecture du Mans, puis envoyés en fabrication à l'imprimerie nationale puis, minimum un mois plus tard environ, renvoyés aux Herbiers, pour être remis à leur destinataire.

Avec l'arrivée des passeports biométriques et des nouvelles cartes d'identité, les choses se sont compliquées.

En effet, pour lancer la production d'une carte d'identité, il faut que la commune soit équipée d'une station biométrique, appelée « dispositif de recueil ». L'Etat a le monopole de la distribution de ces dispositifs de recueil ; les communes n'en sont pas propriétaires. Et, aujourd'hui, sur les 35 000 communes françaises, seules 2 600 en ont reçu un. Moins de 7,5% ! Ainsi, au sein du Pays des Herbiers, notre ville est la seule à accueillir une station biométrique !

On vient de Nantes pour faire sa carte d'identité aux Herbiers... Et on ne peut pas l'empêcher !

Auparavant, il fallait obligatoirement se rendre dans la mairie de son domicile. Un Mouchampais allait à Mouchamps, un Nantais à Nantes et un Herbretais... aux Herbiers. Mais, désormais, chacun peut se rendre dans la mairie de son choix pour faire fabriquer sa carte d'identité. C'est ce qu'on appelle la déterritorialisation. Résultat, quand il y a trop d'attente à Nantes, il n'est pas rare de voir des Nantais débarquer chez nous... Et comme, les pré-inscriptions se font en ligne, impossible de réserver des créneaux aux seuls herbretais ou aux seuls habitants du Pays des Herbiers.

La conséquence est donc logique : avec moins de possibilité pour prendre rendez-vous pour une carte d'identité ou un passeport et plus de monde qui demande un rendez-vous, les délais s'allongent...

Face à cela, l'Etat a donc proposé aux communes qui le souhaitaient de recevoir une deuxième station biométrique. Si la station est fournie par l'Etat, les agents d'état-civil, nécessaires pour faire fonctionner cette station biométrique, sont à la charge de la mairie. Un coût supplémentaire pour les communes concernées, qui, rappelons-le, n'ont rien demandé.

Malgré tout, Les Herbiers s'est porté volontaire... Une deuxième station est donc arrivée. Insuffisant pour rattraper le retard et faire face à la demande, souvent extérieure à notre commune...

Les renforts suffiront-ils ? Pas sûr...

Aussi, lors du dernier conseil municipal, nous avons voté en faveur de recrutements pour renforcer le service état-civil. Est-ce que cela sera suffisant ? Pas sûr...

Si nous évoquons cela avec vous, c'est tout simplement pour montrer qu'une fois de plus, l'Etat se décharge sur les communes ; qu'une fois de plus, des décisions prises à Paris sans concertation ont des conséquences très concrètes pour nos communes. Pour autant, soyez sûrs que nous, et les agents de la Ville avec nous, faisons le maximum pour réduire les délais d'attente.

Vous pouvez compter sur nous.

Bien cordialement.

La majorité municipale avec Christophe Hogard

La tribune de la liste "Les Herbiers, pour une alternative écologique et sociale" ne nous est pas parvenue.